

Régie assainissement Espace Aliénor 255 rue Martha Desrumaux CS 6003 24000 Perigueux 05 53 35 86 33 service.spac@grandperigueux.fr

DEMANDE DE BRANCHEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

(Eaux usées domestiques et/ou eaux pluviales)

du domicile habituel) : Commune :Téléphone portable :(si changement prévu :(si changement prévu :
Commune :Téléphone portable :
Téléphone portable : tele bénéficiaire) : (si changement prévu : TYPE DE DEMANDE ux usées et/ou
Téléphone portable :
e le bénéficiaire) :
te le bénéficiaire) :
(si changement prévu :
ux usées et/ou
ux usées et/ou
nement eaux usées (habitation déjà raccordée) ons intérieures est indispensable au préalable de ce type de
ons intérieures est indispensable au préalable de ce type de
de branchement (ou tabouret) par Immeuble.
T DOIT ÊTRE RÉALISÉ ET DATE D'INTERVENTION
Commune :
24):
contacter si différente du demandeur :
habitation) :

La demande doit être établie 2 mois minimum avant la date souhaitée de réalisation des travaux.

Le branchement est établi après acceptation, par le propriétaire des conditions techniques et financières. (Présentation d'un devis) Les travaux d'installation seront réalisés par le prestataire de la collectivité. Un avis des sommes à payer vous sera envoyé.

Date Signature

Le présent document est à retourner dûment complété et accompagné des pièces suivantes :

- Plan de situation
- Plan cadastral au 2000ème indiquant le nom des rues, les limites de propriété, les immeubles à raccorder.

Si dépôt d'un permis de construire :

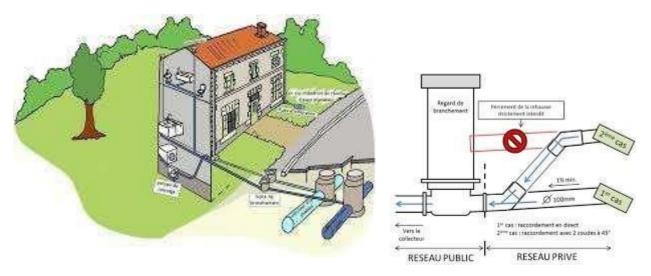
Copie de l'arrêté du PC délivré

Si lotissement:

- · Plan de lotissement avec la parcelle signalée
- Plan de masse indiquant l'emplacement et profondeur souhaités pour le tabouret.

Votre dossier ne sera traité qu'à la réception de l'ensemble des pièces demandées

Information technique



Comme le montre le schéma, un branchement conforme se réalise sur le fil d'eau et non en chute.